

Communiqué de presse

comparis.ch sur le comparatif des frais bancaires

Comptes épargne : intérêts engloutis par les frais

Les clients qui ont de l'argent à la banque y sont bien souvent de leur poche : les taux d'intérêts sur les comptes bancaires sont au plus bas depuis des années, les frais excèdent les revenus. D'autant que le montant des frais varie de façon considérable d'une banque à l'autre. Voilà ce que le comparateur sur Internet comparis.ch révèle avec ses chiffres : en comparant, ne serait-ce que les offres les plus avantageuses des grandes banques, un client peut faire des économies dépassant les 160 francs par an. En outre, l'expert bancaire Marc Parmentier nous dira si les intérêts négatifs prélevés par la Banque nationale se feront ressentir auprès de la clientèle privée.

Zurich, le 26 janvier 2015 - D'une part, les banques facturent des frais pour la gestion de compte et la carte Maestro, pour les virements, les encaissements et les retraits en espèces alors que d'autre part, les intérêts sont toujours plus maigres au fur et à mesure que les années passent. « En fin de compte, les clients sont souvent redevables de frais qui dépassent les intérêts qu'ils peuvent toucher », déclare Marc Parmentier, l'expert bancaire de comparis.ch. Tels sont les résultats d'une analyse réalisée par le comparateur sur Internet. Prenant en compte les acteurs majeurs du marché, cette analyse a porté sur les offres aux particuliers les plus avantageuses de 13 établissements financiers.

Grandes disparités

Le comparatif des frais bancaires et des intérêts a été réalisé par comparis.ch sur la base d'un profil type permettant de déterminer le montant qu'un épargnant toucherait ou dont il aurait à s'acquitter après que la banque aie fait le décompte de ses frais et de ses intérêts en fin d'année. En plus des intérêts perçus, le calcul a pris en compte le montant des frais que le client doit déboursier sur un an pour les encaissements, les virements ou les retraits en espèces en Suisse et à l'étranger. Le client type dispose d'une petite fortune, à savoir d'une moyenne de 10 000 francs sur son compte privé et de 20 000 sur son compte épargne. Il n'a pas de carte de crédit de sa banque mais il utilise l'e-banking. En outre, il a renoncé à l'envoi de relevés de compte sous forme papier (voir « Bases de calcul » ci-après).

Le comparatif aboutit aux résultats suivants : les différences annuelles qui séparent les banques sont parfois considérables et elles peuvent aller jusqu'à plus de 160 francs. Sur les 13 banques du comparatif, seules 3 d'entre elles solderont l'année par un plus pour le client après comptabilisation des intérêts et des frais. Ce dernier s'en sortira par un équilibre à zéro dans un seul cas : auprès de la banque Coop. Le client type trouvera la formule la plus avantageuse en optant pour le compte privé plus et l'E-compte d'épargne de Postfinance. En fin d'année, ce sont 61 francs qui lui seront crédités. Le Credit Suisse est la banque où il aura à déboursier le plus, avec 101,25 francs.

Néanmoins, cela peut s'avérer encore plus onéreux. Marc Parmentier explique : « Quelques banques proposent, même pour un compte privé tout simple, une sélection de produits aussi vaste que déconcertante. Ces produits sont parfois nettement plus coûteux que les offres les moins chères prises en compte dans le comparatif – certains pouvant même être 50 francs plus chers. Les clients ont donc intérêt à comparer. »

Le conseil de l'expert : « attention aux frais »

L'expert bancaire Marc Parmentier souligne : « Pour les consommateurs, c'est se rendre service que de tenir compte non seulement des intérêts mais aussi et surtout des frais. » Le comparatif

montre par exemple que Credit Suisse, avec son produit Bonviva Silver, fait miroiter les intérêts les plus élevés aux clients mais que la banque facture aussi les frais les plus élevés. Exprimé en chiffres : avec un montant de 105 francs à la clé, le client type perçoit certes des intérêts à un niveau qu'aucune autre banque n'atteint. Toutefois, il débourse dans le même temps des frais à hauteur de 206,25 francs. Au final, cette formule lui occasionne un surcoût s'élevant à 101,25 francs sur l'année.

La Banque nationale a introduit des intérêts négatifs à compter du 22 janvier 2015. Nombreux sont les titulaires d'un compte à s'inquiéter des répercussions. « Les intérêts négatifs ne concernent pas directement les particuliers puisqu'il s'agit d'intérêts que les banques doivent verser à la Banque nationale sur les avoirs qu'elles détiennent auprès de l'institution. Il est très improbable que les banques prélèvent un intérêt négatif à leurs clients. Toutefois, il n'est pas exclu qu'elles répercutent ce surcoût sur le client sous forme de frais plus élevés. »

Bien qu'auprès de nombreuses banques les frais soient plus élevés que les intérêts, Marc Parmentier donne le rappel suivant : « Le compte épargne offre l'avantage d'être un placement sûr. Il existe certes des placements avec de meilleurs rendements mais ils se traduisent par un risque nettement plus élevé. »

Banque (produits)	Intérêts	Frais	Total
Postfinance (compte privé plus, E-compte d'épargne)	61,00	0,00	+61,00
Migros-Bank (compte privé, compte épargne-placement)	70,00	63,80	+6,20
Raiffeisen (compte privé sociétaire, compte épargne sociétaire)	55,00	54,50	+0,50
Banque Coop (compte privé, compte d'épargne Plus ¹)	55,00	55,00	0,00
Banca dello Stato del Cantone Ticino (Conto Prima, Conto Risparmio)	60,00	63,00	-3,00
Banque Cantonale de Lucerne (E-compte privé, E-compte épargne)	41,50	45,00	-3,50
Banque Cantonale de Saint-Gall (compte privé, compte épargne)	25,00	55,00	-30,00
Banque Cantonale Vaudoise (formule classique, compte E-épargne)	31,00	64,00	-33,00
Valiant (set lilas tendance)	43,00	79,00	-36,00
Banque Cantonale Bernoise (compte privé Basic, compte d'épargne)	35,00	103,00	-68,00
ZKB (compte privé, compte épargne Plus)	35,00	107,00	-72,00
UBS (compte privé, compte épargne Plus)	6,00	95,60	-89,60
Credit Suisse (Bonviva Silver)	105,00	206,25	-101,25

Source : chiffres de comparis.ch au 12 janvier 2015

¹ Taux applicable de 0,25 % la première année pris en compte dans les chiffres. Dès la deuxième année, 0,4 %.

Bases de calcul

Nous nous basons sur l'hypothèse que le client type dispose en moyenne de 10 000 francs sur son compte privé et de 20 000 francs sur son compte épargne. Les calculs ont porté sur le montant des frais et des intérêts produits annuellement pour l'offre la moins chère de chaque banque. Le client type a recours à : 1 carte de débit (type Maestro), 15 retraits par an aux bancomats (respectivement dans et hors réseau de la banque), 3 retraits par an en euros aux bancomats du réseau de la banque, 5 retraits d'espèces à l'étranger. Il effectue des virements en Suisse dont 2 ordres de virement permanents par mois. Le client type vire de l'argent à l'étranger 2 fois par an sous forme de virement SEPA. D'éventuelles primes d'intérêts récompensant une augmentation des avoirs ou des réductions par le biais de programme de fidélité n'ont pas été prises en compte. Le client type utilise l'e-banking et il a renoncé à l'envoi de relevés de compte sous forme papier.

Pour de plus amples informations :

Marc Parmentier

Expert du secteur bancaire

Téléphone : 044 360 34 00

Courriel : media@comparis.ch

www.comparis.ch